



COMMUNIQUÉ DES ÉLU·ES ÉCOLOGISTES ET CITOYEN·NES

Nous avons appris avec surprise l'évacuation par les forces de l'ordre du campement situé à la Montagne verte.

Cette situation indigne ne pouvait perdurer pour la sécurité et la santé des personnes concernées, mais aussi pour les riverains du quartier.

La préfecture annonce une mise à l'abri de ces personnes, souvent des familles avec enfants. L'assurance d'un toit est essentielle, ces personnes ont le droit au respect de leurs droits fondamentaux.

C'est une obligation ! En effet, par cinq arrêts rendus le 13 juillet 2016, le Conseil d'État a rappelé la répartition des compétences entre l'État et les départements en matière d'hébergement des familles sans-abri.

Face à ces situations de détresse humaine et les carences du gouvernement, Strasbourg capitale des droits humains, située au croisement d'une vaste zone transfrontalière et de passage est complètement mobilisée.

La municipalité agit à travers l'action du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et la création de centaines de places d'hébergement en lien avec les acteurs·rices du territoire, notamment les associations fortement mobilisées dont nous ne pouvons que remercier l'engagement.

Pour nous, élu·es écologistes et citoyen·nes, l'humanisme rhénan n'est pas un vain mot et les habitant·es de nos territoires peuvent être fièr·es de porter la tradition d'un devoir de solidarité et d'accueil ; quelles que soient les situations administratives.

Nous demandons une mise à l'abri de l'ensemble des personnes vulnérables et plus largement la fin de la politique de « dissuasion migratoire » qui permettra un accueil digne et inconditionnel des personnes migrantes.

Il n'y a pas de Personne sans droit humain.